

Manche

SENSIBILISATION. Un Cherbourgeois de 17 ans a réalisé une vidéo dans le cadre d'un concours national

« Il faut qu'on parle plus du harcèlement scolaire »

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE

468 mots

samedi 29 décembre 2018

-



Thomas Chatel connaîtra les résultats du concours en mai prochain. Il a envoyé sa vidéo à la mi-décembre.

IL FAIT PASSER son message en deux minutes, le temps de son court-métrage. Thomas Chatel, lycéen cherbourgeois de 17 ans, a décidé de participer au concours « Stop harcèlement » mis en place par l'Éducation nationale. Dans ce petit film, dont il a réfléchi le scénario, effectué le tournage et peaufiné le montage, il raconte les préoccupations d'une adolescente harcelée.

« Entendre des récits de jeunes en détresse, ça fait réfléchir »

« Je tenais à participer à ce concours car je me sens concerné par ce sujet. J'ai reçu des moqueries étant plus jeune, mais j'ai surtout entendu plusieurs de mes amis en réelle difficulté. Ce sujet me touche, mon but en participant à ce concours est d'évoquer ce sujet qui reste encore tabou. Il faut que l'on parle plus du harcèlement scolaire. »

Violences physiques, verbales, cyber-harcèlement, humiliations... Les exemples sont nombreux et le passionné d'audiovisuel ne voulait pas se taire. « J'ai une amie qui a fini par arrêter l'école. Elle avait la boule au ventre en pensant aux journées qui l'attendaient. Car les agressions diverses, c'était tous les jours. Jusqu'à ce qu'elle finisse par avoir des idées noires. Après, elle n'a plus voulu revenir de peur du regard des autres. Ces situations ne devraient pas arriver. Mais toutes ces histoires ne sont pas des cas isolés. »

Scolarisé pour son année de terminale à Condé-sur-Noireau, c'est avec le lycée Tocqueville, à Cherbourg-en-Cotentin, qu'il a décidé de mener ce projet. « L'établissement m'a prêté une salle de classe durant une journée pour que je puisse tourner. Une classe a également collaboré avec moi sur ce sujet », explique le jeune homme. S'il figure parmi les lauréats, il remportera 2 000 €, qui seront en réalité reversée à l'établissement avec qui il a collaboré. « Cette somme permettra de financer un projet de lutte contre le harcèlement », détaille le jeune homme.

Vidéo sur Facebook

S'il a déposé sa production finale à la mi-décembre, Thomas Chatel devra patienter jusqu'au mois de mai pour connaître le résultat. Plusieurs centaines de vidéos doivent auparavant être visionnées. « Si des personnes veulent que je participe à un de leurs projets autour de cette question, je suis prêt à leur apporter mon aide. » Dans les prochaines heures, il publiera sur son compte Facebook sa production. « J'espère que cette vidéo sera regardée au maximum. Si elle peut aider des élèves en difficulté, alors mon pari sera réussi. »

La vidéo est visible dès ce soir sur le compte Facebook de Thomas Chatel.

Carole LE GOFF